

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article5778>

Plaidoyer de Rocard et Bauer pour un Conseil de sécurité nationale

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mardi 2 octobre 2007

Spyworld Actu

L'ancien Premier ministre socialiste Michel Rocard et le criminologue Alain Bauer plaident de conserve pour un Conseil de sécurité nationale (CSN), souhaité par le candidat Nicolas Sarkozy mais que le président n'a plus évoqué depuis son élection.

MM. Bauer et Rocard esquissent les "contours" de cet "organe d'analyse et de conseil" qui serait placé auprès de la présidence de la République, dans un article à paraître lundi prochain dans la revue Défense nationale et sécurité collective.

Le candidat Sarkozy appelait en avril à "la création d'un Conseil national de sécurité qui deviendra l'organe unique d'analyse, de débat et de réflexion en matière de sécurité et de défense, en période normale comme en période de crise".

Pour leur part, MM. Rocard et Bauer estiment nécessaire de "mettre un peu d'ordre dans le capharnaüm administratif français".

Evoquant les travaux en cours sur la réforme institutionnelle, ils estiment qu'une "réforme en profondeur" prévoyant la mise en place de ce Conseil supposerait "de regrouper toutes les enceintes existantes".

Ils évoquent entre autres le Conseil de défense qui se réunit autour du président de la République, le Comité interministériel du renseignement ou le Haut responsable à l'intelligence économique.

Selon eux, la réforme "impliquerait la disparition, en tout cas dans sa forme présente", du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) qui assure notamment le secrétariat des Conseils de défense.

Le CSN placé "sous l'autorité" du président comprendrait un Conseil politique au niveau des ministres (Intérieur, Défense, Affaires étrangères...), un Conseil du renseignement regroupant l'ensemble des services intérieurs et extérieurs ainsi qu'un Comité de recherche.

Il aurait également une "responsabilité élargie pour l'intelligence économique" et sa "coordination permanente" serait assurée par le secrétaire général de l'Élysée. Matériellement, il se traduirait par la création d'une "salle de gestion des crises" à l'Élysée.

En contrepartie, "une obligation de consultation et d'information du Parlement", notamment sur les options militaires, serait instituée "selon un système simplifié et rapide, mais obligatoire", proposent les auteurs.

Post-scriptum :

<http://www.20minutes.fr/article/184...>